

NOTE D'ANALYSE

Gouvernance du numérique : une perspective sahélienne



FORUM DE BAMAKO
sur le Numérique et la Cohésion Sociale

Habibou Bako, Bokar Sangaré et Cheick Hamed Tidiane Dara

AOÛT 2026

Résumé : Malgré plusieurs années d'efforts centrés sur la modération des contenus à travers la vérification des faits et la régulation des comportements en ligne, les défis numériques comme la désinformation persistent au Sahel. S'appuyant sur plusieurs consultations, recherches et expériences régionales, cette note met en lumière les priorités sahéliennes allant au-delà de la modération de contenu et formule des recommandations pour une gouvernance en amont du numérique fondée sur la responsabilité partagée entre les États, les plateformes, la société civile et les citoyens.

Le Sahel se trouve à un moment charnière dans son rapport au numérique. L'expansion rapide des réseaux sociaux, de l'intelligence artificielle et des technologies numériques a profondément transformé les modes de communication, d'information et de participation citoyenne dans une région déjà marquée par des crises sécuritaires, politiques et sociales complexes¹. Longtemps, les efforts pour lutter contre les défis numériques se sont concentrés sur la lutte contre les contenus et les comportements individuels préjudiciables à travers des approches comme la vérification des faits (fact checking) ou la répression pénale par la cybercriminalité.

À mesure que mûrit la compréhension des dynamiques numériques, le regard se déplace progressivement des seuls contenus vers les mécanismes structurels qui façonnent l'espace en ligne. Les réflexions récentes sur l'imbrication entre l'intégrité de l'information, la cohésion sociale et la gouvernance du numérique mettent davantage l'accent sur la conception de ces plateformes, leur modèle économique, et la façon dont les paramètres algorithmiques amplifient la polarisation et les discours de haine. Dans cette perspective, les défis du numérique ne relèvent plus uniquement des utilisateurs, mais également des architectures technologiques, des systèmes de recommandation et des incitations qui structurent l'espace informationnel².

Cette évolution du débat intervient alors même que les efforts internationaux sur la gouvernance des plateformes, l'intelligence artificielle et l'intégrité de l'information se construisent rapidement. Pourtant, loin d'être un simple récepteur des normes globales, le Sahel contribue à la formulation d'une vision plus locale. Les consultations régionales organisées depuis plusieurs années, les travaux du Forum de Bamako sur le Numérique et la Cohésion Sociale, les réflexions des régulateurs comme lors de la Conférence régionale sur l'intégrité de l'information en Afrique de l'Ouest et au Sahel témoignent de l'émergence d'attentes convergentes : un numérique plus centré sur l'humain, moins polarisant, davantage ancré dans les réalités locales et respectueux de la diversité culturelle et linguistique de la région.

ENJEUX DE LA GOUVERNANCE DU NUMÉRIQUE AU SAHEL

L'accélération de la transformation numérique et l'essor de l'intelligence artificielle a révélé les limites des approches focalisées sur la lutte contre les contenus et comportements indésirables. Car, malgré les efforts actuels, les défis continuent de miner la cohésion sociale et la confiance. Les véritables enjeux pour faire face aux défis liés au numérique montrent qu'il faut évoluer vers une approche qui intervient avant que les préjudices ne surviennent.

Les limites d'une approche centrée sur le fact-checking : Au Sahel, la lutte contre la désinformation a largement reposé sur le fact-checking³. Bien qu'utile dans les contextes de conflits, d'élection ou de pandémie, cette approche montre aujourd'hui ses limites. Elle intervient généralement après la diffusion du contenu préjudiciable, alors que les dommages en termes de perception, de mobilisation ou de tensions sociales sont souvent déjà produits. La rapidité de

¹ Jiaxuan Yue et al., Conflit et espace en ligne au Sahel : défis et recommandations, Search for Common Ground, 2022, <https://documents.sfcg.org/wp-content/uploads/2022/07/Note-D-Analyse-Conflit-et-espace-en-ligne-au-Sahel-Juillet-2022.pdf>

² Lena Slachmuis, Régulation du Design Technologique Prosocial — un Guide Pratique, Council on tech and social cohesion, 2025, https://cdn.prod.website-files.com/68ba1281b6406dbd18597dab/691f56baec4499cd79b35d31_FR-Regulation-du-Design-Technologique-Prosocial-un-Guide-Pratique.pdf

³ Samba Dialimpa Badj et al., An Exploratory Study of Fact-Checking Practices in Conflict and Authoritarian Contexts, october 2024, <https://www.cogitatiopress.com/mediaandcommunication/article/view/8698/4014>

circulation de l'information sur les plateformes numériques, combinée à la viralité des contenus émotionnels, dépasse largement la capacité des mécanismes de vérification à répondre en temps réel. L'émergence de l'intelligence artificielle générative, capable de produire massivement des textes, images, vidéos et contenus synthétiques, accentue encore davantage ce décalage entre la production de la désinformation et sa correction.

Aller au-delà d'une régulation centrée sur les comportements individuels : Les réponses réglementaires adoptées dans la région se sont principalement concentrées sur les comportements des utilisateurs à travers des dispositifs pénaux visant la diffusion de fausses informations, les discours haineux ou certains usages des plateformes numériques⁴. Si ces mesures peuvent répondre à des besoins légitimes de protection de l'ordre public, elles peinent souvent à traiter les causes profondes des dynamiques numériques. En focalisant l'attention sur les individus, elles tendent à négliger le rôle des plateformes, des systèmes de recommandation et des incitations économiques qui favorisent la circulation de contenus polarisants. Elles soulèvent également des préoccupations liées à l'équilibre entre la protection des droits fondamentaux, la liberté d'expression et l'application des cadres juridiques dans des contextes politiques parfois sensibles.

Aller vers une gouvernance numérique centrée sur l'humain : Le contexte sahélien met en évidence la nécessité d'élargir les réponses aux défis numériques au-delà des seules mesures correctives. Une approche davantage centrée sur l'humain vise à mieux prendre en compte les réalités sociales, culturelles et linguistiques des populations ainsi que les enjeux de cohésion sociale, de participation citoyenne et de protection des groupes vulnérables. Elle invite à concevoir la gouvernance du numérique comme un levier de prévention, de résilience et d'inclusion, capable d'accompagner les transformations technologiques tout en renforçant la confiance au sein des sociétés.

« Les défis du numérique ne relèvent plus uniquement des contenus et des utilisateurs, mais aussi des plateformes, des algorithmes et des incitations qui structurent l'espace informationnel. Leur gouvernance du numérique exige une approche multi-acteurs. »

Responsable d'une association de blogueurs au Mali, Forum consultatif sur l'intégrité de l'information, septembre 2025.

LES LEVIERS D'UNE GOUVERNANCE NUMÉRIQUE INCLUSIVE AU SAHEL

Si les débats sur le numérique au Sahel sont souvent dominés par les risques liés à la désinformation, aux discours de haine ou à l'intelligence artificielle, plusieurs évolutions récentes montrent également l'émergence progressive de leviers susceptibles de soutenir une gouvernance numérique plus inclusive, plus durable et davantage centrée sur l'humain. Ces évolutions témoignent d'un déplacement progressif du regard : des réponses essentiellement réactives centrées sur les contenus vers des approches qui s'intéressent davantage aux structures, aux acteurs et aux mécanismes qui façonnent l'espace numérique.

L'émergence d'un cadre normatif régional partagé : L'un des développements les plus significatifs des dernières années réside dans la construction progressive d'un cadre politique africain consacré à l'intégrité de l'information et à la gouvernance des plateformes numériques. L'adoption du [Cadre stratégique](#) pour l'intégrité de l'information en Afrique de l'Ouest et au Sahel⁵ et de son [Plan d'action à Praia en 2025](#) marque une étape importante dans cette dynamique. Ces textes consacrent une approche fondée sur les droits humains, la participation citoyenne, la transparence et la responsabilité partagée entre États, plateformes numériques, médias et société civile. Ils traduisent également une évolution notable de la réflexion régionale : la gouvernance du numérique n'y est plus envisagée uniquement comme un instrument de contrôle des contenus, mais comme un ensemble de mécanismes visant à préserver la cohésion sociale, protéger les libertés fondamentales et renforcer la résilience des sociétés face aux risques informationnels. Par ailleurs, la Déclaration d'Abidjan et le [Guide pratique pour les organismes réglementaires](#) s'inscrivent dans cette même trajectoire en proposant des outils opérationnels adaptés aux réalités africaines⁶.

⁴ Ilo Allaye Diall et al, Régulation du numérique au Sahel : État des lieux et perspectives pour un modèle centré sur l'humain, Mars 2025, <https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2025/03/Regulation-du-numerique-au-Sahel-Etat-des-lieux-et-perspectives-pour-un-modele-centre-sur-lhumain.pdf>

⁵ UNESCO, Cadre stratégique type pour l'intégrité de l'information en Afrique de l'ouest et au Sahel,Septembre 2025, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000396488_fre

⁶ Michel Kenmoe, Guide pratique pour les organismes réglementaires, UNESCO, Mai 2026, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000398599_fre

La consolidation d’espaces de dialogue et de coopération régionale : Un autre levier réside dans la multiplication des cadres d’échange consacrés aux enjeux du numérique. Le [Forum de Bamako sur le Numérique et la Cohésion Sociale](#), les consultations régionales organisées dans le cadre du [processus de Praia](#), le [Digital Rights and Inclusion Forum \(DRIF\)](#) ou encore le [Forum on Internet Freedom in Africa \(FIFAfrica\)](#) participent à la structuration progressive d’une communauté régionale de pratique. Ces espaces favorisent les interactions entre régulateurs, chercheurs, organisations de la société civile, journalistes et acteurs du secteur technologique. Ils contribuent à la circulation des connaissances, à l’identification de préoccupations communes et à la diffusion d’approches davantage adaptées aux réalités africaines. Cette dynamique est révélatrice d’un changement de paradigme : la gouvernance du numérique tend progressivement à se construire à travers le dialogue et la concertation plutôt qu’au moyen d’interventions exclusivement descendantes.

La maturité croissante des acteurs de la société civile numérique : Les organisations de la société civile occupent désormais une place de plus en plus visible dans les débats sur la gouvernance du numérique. Les associations de blogueurs, les organisations de défense des droits numériques, les initiatives de vérification des faits, les médias indépendants et les communautés technologiques jouent un rôle croissant dans la production d’expertise, le suivi des plateformes et le plaidoyer pour des politiques publiques plus inclusives⁷. Dans plusieurs pays du Sahel, cette évolution se traduit également par l’émergence de mécanismes d’autorégulation, à travers l’adoption de chartes ou de codes de conduite élaborés par les acteurs eux-mêmes⁸. Cette capacité à produire des normes, à structurer des espaces de dialogue et à contribuer aux débats publics témoigne d’une montée en puissance progressive de la société civile comme acteur de gouvernance à part entière.

L’inscription du Sahel dans une dynamique mondiale de gouvernance du numérique : Les débats sahéliens sur le numérique s’inscrivent enfin dans un contexte international marqué par une convergence croissante des attentes en matière de gouvernance de l’espace numérique⁹. Des initiatives menées aux Nations Unies sur l’intégrité de l’information aux normes européennes relatives à la responsabilité des acteurs numériques en passant par les évolutions observées au Brésil et dans plusieurs pays asiatiques, les mêmes interrogations émergent autour de la transparence algorithmique, de la protection des droits fondamentaux, de la responsabilité des plateformes et de l’encadrement de l’intelligence artificielle. Cette convergence contribue à renforcer la légitimité des initiatives africaines tout en offrant aux acteurs sahéliens des opportunités d’apprentissage mutuel et de coopération. Elle montre également que les préoccupations portées dans la région s’inscrivent désormais dans un agenda mondial partagé plutôt que dans une trajectoire isolée.

Pris ensemble, ces différents leviers témoignent d’une évolution progressive des approches de gouvernance du numérique au Sahel. Régulateurs, chercheurs et organisations de la société civile tendent de plus en plus à déplacer leur attention des seuls contenus problématiques vers les facteurs structurels qui façonnent les écosystèmes numériques. Cette évolution favorise l’émergence d’une gouvernance davantage préventive, multipartite et centrée sur l’humain, dans laquelle la cohésion sociale, l’inclusion et la responsabilité partagée deviennent des éléments centraux de la réflexion sur l’avenir du numérique dans la région.

RECOMMANDATIONS

Sur la base des principaux enseignements de cette analyse, les recommandations suivantes identifient les priorités d’action pour consolider une gouvernance du numérique responsable, collaborative et durable dans les pays du Sahel.

- **Placer l’approche multi-acteurs au cœur de la gouvernance du numérique.** Les défis liés à la gouvernance du numérique au Sahel ne peuvent être résolus par les seuls États ou autorités de régulation. La complexité des écosystèmes numériques exige une approche multipartite associant gouvernements, institutions régionales, autorités de régulation, plateformes numériques, médias, universités, organisations de la société civile, secteur privé et communautés locales. La mise en place de cadres permanents de dialogue et de concertation permettra d’améliorer la coordination des réponses face aux menaces numériques, de renforcer la confiance entre les acteurs et de favoriser l’élaboration de politiques publiques plus adaptées aux réalités locales. Une telle approche contribue également à renforcer la légitimité des décisions prises et à promouvoir une gouvernance numérique plus transparente et plus efficace.

⁷ À titre d’illustration : Doniblog, Communauté des blogueurs du Mali (<https://doniblog.org/>), la plateforme Benbere (<https://benbere.org>) ; l’Association des Blogueurs du Mali ; la Fondation Tuwindi ; Fasocheck (<https://fasocheck.org/>)
⁸ Ilo Allaye Diall et al, *op. cit.*
⁹ Schirch, Lisa. “Blueprint on Prosocial Tech Design Governance.” Council on Technology and Social Cohesion with University of Notre Dame and Toda Peace Institute. May 2025, https://cdn.prod.website-files.com/68ba1281b6406dbd18597dab/68c31612d1d0dd45ea02d046_Blueprint-on-Prosocial-Tech-Design-Governance-May-2025.pdf

- **Faire des nouveaux cadres régionaux les référentiels de la gouvernance du numérique.** Les pays du Sahel gagneraient à faire des nouveaux cadres régionaux et continentaux les principaux référentiels de leurs politiques de gouvernance du numérique. Le Cadre stratégique pour l'intégrité de l'information et son Plan d'action adoptés à Praia, la Déclaration d'Abidjan, le Guide pratique pour les organismes de régulation, ainsi que les acquis du Forum de Bamako sur le Numérique et la Cohésion Sociale, offrent des orientations adaptées aux réalités africaines. Les efforts devraient désormais porter sur leur appropriation, leur mise en œuvre effective, leur articulation avec les cadres juridiques nationaux existants et le renforcement de la coordination entre les institutions compétentes. Cela permet d'intégrer davantage la responsabilité des plateformes numériques, la transparence algorithmique, les systèmes de recommandation, les modèles économiques des plateformes et les enjeux liés à l'intelligence artificielle, dans le respect des droits fondamentaux.
- **Garantir l'inclusion et la participation de toutes les parties prenantes :** Les politiques numériques doivent être conçues de manière à prendre en compte les besoins et les réalités des groupes les plus exposés aux risques numériques, notamment les femmes, les jeunes, les populations rurales, les personnes déplacées et les communautés marginalisées. Une gouvernance inclusive implique leur participation effective aux processus de décision, de consultation et d'évaluation des politiques publiques. Les initiatives visant à renforcer la représentation de ces groupes dans les espaces de gouvernance numérique doivent être encouragées afin de garantir que la transformation numérique contribue à réduire les inégalités plutôt qu'à les accentuer.
- **Consolider les partenariats régionaux et internationaux.** Les pays du Sahel devraient capitaliser sur les réseaux africains et internationaux de gouvernance du numérique afin de partager les bonnes pratiques, coordonner les réponses aux risques numériques, mobiliser des financements et promouvoir une vision sahélienne de la gouvernance du numérique dans les débats mondiaux.
- **Institutionnaliser les espaces de dialogue et les communautés régionales de pratique :** Les États, les organisations régionales et leurs partenaires devraient consolider les cadres permanents de dialogue sur la gouvernance du numérique, en s'appuyant sur des initiatives telles que le Forum de Bamako sur le Numérique et la Cohésion Sociale, le processus de Praia, le DRIF et le FIFAfrica. Le renforcement de ces espaces favoriserait la coopération entre régulateurs, chercheurs, société civile, médias et secteur technologique, la production de connaissances contextualisées ainsi que l'élaboration de positions régionales communes, contribuant à une gouvernance du numérique fondée sur le dialogue, l'apprentissage mutuel et la concertation.